

Trump annonce la mort du chef de Daech Al-Baghdadi

Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Bernaoui, ministre de la Jeunesse et des Sports, au forum d'«El Moudjahid»

«En Algérie, l'amateurisme est toujours de mise»

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4916 - Lundi 28 octobre 2019 - Prix : 10 DA



Gaid Salah inaugure le Centre national des transmissions de l'ANP

«Les guerres futures seront essentiellement des guerres électroniques»

Page 3

Quand tous les chemins convergent vers Idleb

Par Mohamed Habili

D'Idleb où il se trouvait, dans le même temps où Recep Tayyip Erdogan était à Sochi en négociation avec Vladimir Poutine, le président syrien Bachar el-Assad a réitéré une déclaration essentielle, à savoir que c'était à Idleb, au nord-ouest, que se jouerait l'acte final de la guerre en Syrie. Non pas donc au nord-est de l'Euphrate, où se portaient alors tous les regards, du fait de l'invasion de l'armée turque, qui sous prétexte de repousser les Forces démocratiques syriennes loin des frontières de son pays, entamait en réalité les travaux de terrassement en vue de jeter les bases d'une occupation durable. On pourrait supposer que c'est surtout en manière de consolation à l'usage de ses troupes faisant le siège d'Idleb, le dernier bastion aux mains de la rébellion, largement dominé par les djihadistes, que le président syrien a tenu ces propos. A ce point de vue, ce serait comme s'il leur faisait la promesse de compenser bientôt le territoire concédé aux Turcs par la reprise d'Idleb, jusque-là défendue d'ailleurs non pas tant par ses occupants que par les accords d'Astana et l'opposition de la Turquie dans ce cadre à sa reconquête par l'armée syrienne.

Suite en page 3

Une première dans les annales de la justice algérienne

Le Conseil de la magistrature désavoue Zeghmati



Ph/D. R.

Le Conseil supérieur de la magistrature soutient les magistrats dans leur action de protestation, une première dans les annales de la justice. Il donne clairement raison au Syndicat national des magistrats et désavoue Belkacem Zeghmati. [Lire page 2](#)

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف
مجلس إمامة المسجد الحرام في مكة المكرمة
مجلس إمامة المسجد النبوي الشريف في المدينة المنورة
مجلس إمامة المسجد الأقصى في القدس الشريف

المنهج الصالح لله شعار،
القرآن الكريم دعوة للبكعة والتبهر
المسابقة الوطنية
فتح حفظ القرآن الكريم وتبويده وتفسيره

الأسبوع الوطني والعاشرون للقرآن الكريم

قاعة "ذ-دوم" - بارك مول سطيف، دار الثقافة هواري بومدين سطيف، من 01 إلى 03 ربيع الأول 1441 هـ، الموافق: 29 إلى 31 أكتوبر 2019 م

الأسبوع الوطني الحادي والعشرون للقرآن الكريم

Anep gratuit 0102

Une première dans les annales de la justice algérienne

Le Conseil de la magistrature désavoue Zeghmati

■ Le Conseil supérieur de la magistrature soutient les magistrats dans leur action de protestation, une première dans les annales de la justice. Il donne clairement raison au Syndicat national des magistrats et désavoue Belkacem Zeghmati.

Par Meriem Benchaouia

Lors d'une réunion tenue hier à Alger, les membres du Conseil, après avoir eu connaissance du communiqué du Syndicat national des magistrats et celui du ministère de la Justice, ont décidé de soutenir les revendications socioprofessionnelles des magistrats. Dans son communiqué publié hier, il confirme ne pas avoir été consulté ni avoir participé à la préparation du mouvement des magistrats décidé par le ministère et décide de geler toute l'opération. Le CSM donne clairement raison au SNM, gèle le mouvement des magistrats et garde la session ouverte jusqu'à nouvel examen du mouvement, suivant les textes de la loi en vigueur. Par ailleurs, la grève des magistrats a été largement suivie à l'échelle nationale. Pratiquement tous les tribunaux du pays ont été paralysés. Dans un communiqué diffusé hier matin, le Syndicat national des magistrats affirme que l'appel au gel de l'activité judiciaire à travers les différentes circonscriptions du pays a été suivi à hauteur de 96 %. Par ailleurs, le SNM a tenu à s'exprimer au sujet du membre du Conseil national de la wilaya de Tindouf ayant désavoué l'appel à la grève en annonçant le gel de son adhésion. Ce dernier sera déferé devant le Conseil de discipline. Le syndicat assure, en outre, que les magistrats de la cour de Tindouf ont retiré leur confiance au membre du Conseil national dissident. Pour rappel, le syndicat de ce corps a décidé, dans la journée de samedi, de geler toutes ses activités judiciaires et a appelé à une grève illimitée en signe de protestation contre le dernier mouvement décidé par le ministre de la justice, Belkacem Zeghmati. Le Syndicat des magistrats a exigé que ce fameux mouvement dans le corps de la magistrature, acté par le Conseil supérieur éponyme et qui concerne des milliers de professionnels de ce corps si important dans le secteur de la justice, soit annulé. Le ministère de la Justice n'a pas tardé à réagir, via un communiqué diffusé dans la soirée, laissant entendre que la grève à laquelle a appelé le syndicat était illégale. Le ministère de la Justice a indiqué que le statut de la magistrature «interdit» au magistrat toute action individuelle ou collective de nature à arrêter ou entraver le fonctionnement de la justice et que la participation à toute grève ou incitation à la grève est interdite au magistrat et est considérée comme «abandon de poste». Après avoir pris connaissance du communiqué rendu public par le Syndicat les magistrats le 26 octobre 2019, dans lequel il appelle à un arrêt de tout travail judiciaire, à cause de la non satisfaction des revendications



P.M.D.R.

soulevées par le syndicat, le ministère rappelle que conformément à l'article 12 du statut de la magistrature, «est interdit au magistrat toute action individuelle ou collective de nature à arrêter ou entraver le fonctionnement de la justice» et que «la participation à toute grève ou incitation à la

grève est interdite au magistrat» et est considérée comme «abandon de poste». Concernant le mouvement annuel des magistrats décidé par le Conseil supérieur de la magistrature, précise le communiqué, «il a été précédé par des réunions des membres du bureau permanent du Conseil

supérieur de la magistrature qui ont été informés du contenu du mouvement et des autres points à l'ordre du jour que ces derniers ont adopté à l'unanimité». En outre, ajoute le ministère, le Conseil est composé «dans sa majorité de magistrats élus» et le Syndicat national des magistrats

avait plébiscité le principal critère sur lequel s'est basé ce mouvement qui est l'ancienneté de cinq ans dans la même juridiction et ce, lors de la réunion tenue le 18 septembre 2019 en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, même si la loi ne prévoit pas la présence du syndicat dans tout travail préparatoire du mouvement. Par ailleurs, indique le ministère, la loi a prévu les procédures de recours légal devant le Conseil supérieur de la magistrature et tout magistrat qui se sent lésé peut faire valoir ce droit conformément à l'article 26 du statut de la magistrature. Pour ce qui est des «allégations d'absence de dialogue», le communiqué précise que «les membres du Syndicat national des magistrats ont été reçus à plusieurs reprises au niveau du ministère et qu'ils y ont tenu des réunions, la dernière en date était celle tenue avec le ministre de la Justice au mois de septembre et qui a fait l'objet d'un communiqué émanant du syndicat».

Par ailleurs, il est à noter que le Fédération nationale du secteur de la Justice, affiliée au SNAPAP, a déclaré hier son soutien au syndicat national des magistrats, à ses positions en faveur de l'indépendance de la justice ainsi qu'à l'action qu'il a initiée.

M. B.

Justice à Béjaïa

Toutes les audiences reportées

Les magistrats de la wilaya de Béjaïa ont répondu hier au mot d'ordre de grève lancé par le Syndicat national des magistrats. La grève a été largement suivie, selon des échos. Cette grève illimitée, première du genre au niveau national, a paralysé les tribunaux de la wilaya de Béjaïa. Toutes les audiences programmées pour hier ont été reportées, a-t-on appris. Seuls

certains services urgents ont été assurés, conformément aux instructions du syndicat. Le taux de suivi de la grève semble très important, même si les magistrats de la wilaya ne se sont pas exprimés à ce sujet. Pour rappel, le Syndicat national des magistrats a appelé à une grève illimitée à partir d'hier afin de protester contre le dernier mouvement dans le corps des magistrats

opéré le 24 octobre par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, et qui a touché 2 998 magistrats sur un total de 6 000 juges au niveau national. Des citoyens qui se sont déplacés au Palais de justice de Béjaïa hier voient d'un très bon œil un tel mouvement de protestation. «Nous sommes contents de cette grève car les juges sont les piliers de l'Etat»,

s'est exprimé un citoyen sur la radio locale. Un autre citoyen venu rencontrer son avocat estime que «c'est un poids et un point positif pour le mouvement populaire qui se bat depuis plus de huit mois afin d'imposer le changement». Et d'ajouter : «Leur manière de faire est acceptable».

Hocine Cherfa

Célébration du 65^e anniversaire du 1^{er} novembre

Attribution prochaine de plus de 57 000 logements

Lors d'une visite d'inspection dans la wilaya de Saïda, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a annoncé le lancement prochain de l'opération d'attribution de 57 364 logements et d'aides financières à travers différentes communes du pays, à l'occasion de la célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de Libération.

A trois jours de la célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de Libération, le ministre de l'Habitat, Kamel Beldjoud, a fait part du lancement prochain de l'opération d'attribution de 57 364 logements et d'aides financières à travers différentes communes du pays. Cette opé-

ration se poursuivra jusqu'au 7 novembre prochain. Selon le ministre, ce quota se répartit en 20 904 logements publics localitatifs (LPL), 4 267 logements participatifs (LSP) et promotionnel aidé (LPA), 8 707 location/vente AADL, 546 logements promotionnels publics (LPP), 10 217 terrains à bâtir individuels, 10 504 aides à l'habitat rural et 2 219 autres aides pour la réhabilitation d'habitations, a-t-il précisé. En outre, Kamel Beldjoud a annoncé la promulgation prochaine du décret exécutif relatif au logement locatif promotionnel. Il a précisé que ce décret, qui fait l'objet actuellement de débat pour l'enrichir par les acteurs et les spécialistes du domaine et les promoteurs immobiliers, sera soumis au

gouvernement. Concernant le programme d'habitat pour le Sud et les Hauts-Plateaux, le ministre a rappelé le lancement de l'octroi d'aides financières prévues par l'Etat au profit des populations des régions précitées, pour la réalisation de logements individuels dans le cadre des lotissements sociaux. «Le programme des aides financières accordées aux citoyens des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux pour la construction de logements individuels dans le cadre des lotissements sociaux est lancé depuis cette wilaya», a affirmé le ministre. Les aides financières prévues par l'Etat au profit des citoyens désireux de réaliser leurs logements individuels ont été fixées à un million de DA et 700 000 de DA

pour les citoyens des wilayas du Sud du pays et des Hauts-Plateaux respectivement, a-t-il précisé. M. Beldjoud a fait part, en outre, de la délimitation de 282 000 lots, sur une superficie globale de 23 000 ha, au niveau de 29 wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, à la satisfaction des bénéficiaires, dont les listes ont été rendues publiques. L'Etat a déjà alloué 92 milliards de DA pour la prise en charge des opérations de réalisation des voies et réseaux divers et d'aménagement au niveau des lotissements, et consacré, au titre du plan 2020/2021, une enveloppe supplémentaire de 98 milliards de DA pour le parachèvement de ces opérations, a souligné le ministre. **Thininine Khouchi**

Gaïd Salah inaugure le Centre national des transmissions de l'ANP

«Les guerres futures seront essentiellement des guerres électroniques»

■ Lors de sa supervision de l'inauguration officielle du Centre national des transmissions de l'ANP aux Etablissements du Département transmissions, systèmes d'information et guerre électronique, le vice-ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaïd Salah, a prononcé hier un nouveau discours dans lequel il souligne l'importance de ce nouvel édifice.

Par Meriem Benchaouia

Selon le général de corps d'Armée, «les guerres futures seront essentiellement des guerres électroniques», et «cet édifice moderne est l'une des réalisations d'envergure qui visent, dans leur ensemble et d'une manière intégrée et ambitieuse, la modernisation de nos Forces armées, la promotion de leur professionnalisme, ainsi que la parfaite maîtrise des technologies modernes et leur emploi optimal dans un travail empreint d'assiduité et de complémentarité». Il a rappelé, à cet effet, que l'Armée nationale populaire «poursuit son parcours national clairvoyant et continue de récolter les fruits de ses efforts soutenus et loyaux sur plus d'un plan et dans tous les domaines du métier militaire, ce qui est concrétisé sur le terrain à travers les réalisations de qualité desquelles elle s'est dotée et qui viennent renforcer ses capacités dans ce secteur vital, reflétant réellement les efforts colossaux consentis, et l'intérêt et le soutien permanents que confère le Haut Commandement au développement des Transmissions, des systèmes d'information et de guerre électronique». Il a saisi cette occasion, qui intervient quelques jours avant la célébration du 65^e anniversaire du



PH/MDN

déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre 1954 pour expliquer que «l'intérêt de l'Armée nationale populaire est de plus en plus grand envers ce secteur vital, comme l'est également son ambition pour se hisser à de meilleurs niveaux année après année, tant sur le plan de développement et d'équipement, que sur celui de la maîtrise des mécanismes de son bon emploi, ou encore celui de l'instruction et de la formation de potentiels humains qualifiés, aptes à promouvoir cette composante et réaliser les résultats escomptés». Dans ce contexte précisément, a-t-il dit,

«je voudrais souligner que la réussite de ce genre de réalisations matérielles et infrastructurelles est nécessairement liée à une composante humaine qui leur assure l'efficacité et l'efficacité requises. Une composante humaine compétente et capable d'assimiler les nouvelles techniques et les technologies avancées est, sans nul doute, la seule à pouvoir se mettre au diapason des défis accélérés imposés par le devoir de la sauvegarde de l'indépendance de l'Algérie et la préservation de sa souveraineté nationale». Enfin, Gaïd Salah espère que ce Centre national de

transmissions de l'ANP soit une véritable valeur ajoutée aux réalisations considérables concrétisées grâce aux efforts fructueux et laborieux que les personnels des Transmissions, des systèmes d'information et de guerre électronique n'ont cessé de consentir, sous l'égide et le soutien permanent du Haut Commandement, visant à hisser toutes les composantes de l'Armée nationale populaire aux rangs escomptés, à même de s'acquitter parfaitement des missions assignées.

M. B.

Ministère de l'Intérieur

Dahmoune : pas de nouveaux projets en 2020

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a affirmé, hier, que l'année 2020 verra uniquement le parachèvement des projets tracés, eu égard aux difficultés financières que vit le pays. Présentant un exposé devant les membres de la commission des finances de l'APN sur le projet de budget 2020 de son secteur, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2020, le ministre de l'Intérieur a indiqué que «la priorité sera accordée, l'année prochaine, aux projets en cours de réalisation, eu égard à la conjoncture financière difficile». «Le gouvernement a décidé de parachever les projets en cours de réalisation sans prévoir l'inscription de nouveaux projets», a ajouté le ministre. Il a relevé, dans ce cadre, que «tous les secteurs sont solidaires», donc la même démarche s'applique pour les autres ministères. Détaillant le budget consacré à

son département dans le cadre du PLF 2020, M. Dahmoune a fait savoir que le projet de budget de fonctionnement sera revu à la hausse avec 3,25 % par rapport à l'année précédente, une hausse justifiée, a-t-il expliqué, par la révision des dotations demandée notamment par la DGSN et la Direction de la Protection civile. Il est prévu, dans ce sens, que la DGSN bénéficiera du plus grand quota du budget, soit 5 426 mds DA «pour l'acquisition de matériel d'armement et le renouvellement du parc automobile». Quant au solde restant, il sera réparti entre la Direction générale de la Protection civile (DGPC), la Direction générale des transmissions nationales et la Direction générale de la garde communale. S'agissant des postes budgétaires proposés pour l'année 2020, le ministre a fait état de 379 634 postes permanents et 45 091 postes contractuels. La DGSN verra, à ce titre, l'ouverture de 5 981 nouveaux postes pour le recrute-

ment d'officiers de police, tandis que la DGPC bénéficiera de 4 300 nouveaux postes pour couvrir ses besoins.

Permettre aux communes d'améliorer leurs recettes

Le volet relatif au développement local et au renforcement des capacités des communes pour l'augmentation de leurs recettes a été au centre de l'intervention de M. Dahmoune qui a insisté sur l'impérative poursuite des efforts pour développer ce domaine. Dans ce sillage, le ministre a fait état d'une proposition pour la révision à la hausse des taxes de collecte des déchets ménagers, a-t-il dévoilé, ajoutant que 0,944 milliard DA de ces recettes seront destinées aux communes. Les communes devraient bénéficier de 30 % des montants collectés dans le cadre de la réactivation de l'impôt sur la fortune (ISF), proposé au titre du PLF 2020. Sur un autre



PH/E. Soreya/J.U. A.

registre, M. Dahmoune a cité la relance des travaux de réaménagement de zones industrielles supplémentaires pour une enveloppe budgétaire de l'ordre de 132 milliards de DA, à soustraire du budget d'équipement de l'Etat, notant qu'il s'agit là d'une mission qui sera assignée aux walis. Il est également prévu la relance du programme national portant sur la réalisation de 67 micro-zones d'activités.

LA QUESTION DU JOUR

Quand tous les chemins convergent vers Idleb

Suite de la page une

Mais on peut tout aussi bien y voir l'expression d'un plan de campagne terminal qui donne à la reprise d'Idleb la priorité sur celle des régions situées à l'est de l'Euphrate. Idleb, qui justement revient sous les feux de l'actualité avec l'annonce promise par le président américain, toutefois non encore faite au moment où ces lignes sont écrites, selon toute vraisemblance de la mort de Aboubakr al-Baghdadi, le calife autoproclamé. On le croyait à l'est de l'Euphrate, et c'est à l'ouest qu'il a été repéré, et probablement abattu par les forces spéciales américaines. Trump n'aurait pas tweeté dans la nuit qu'une grande chose venait de se produire, qu'il ne relèverait que le lendemain à la première heure, s'il ne s'était pas effectivement agi d'al-Baghdadi. Au jour d'aujourd'hui, il n'existe pas de plus grande nouvelle que celle de la fin du chef de Daech. Trump n'avait pas besoin d'être plus explicite pour être compris ou deviné. Ce n'est là sûrement qu'une coïncidence, mais on ne peut pas ne pas voir comme sur sa fin la crise syrienne se polarise, se ramasse dans Idleb, là où précisément depuis des mois elle marque le pas. Encore une fois, l'accélération des événements tend à les faire se télescoper. A Idleb, leur conjonction temporelle a tenu à se doubler d'un croisement spatial. Le destin, ou le hasard, ou la providence, appelons comme on voudra ce mystérieux protagoniste, a fait en sorte que ce soit dans cette ville, le dernier bastion de la rébellion, que les fils épars de la crise syrienne sont venus confluer, on dirait pour s'annihiler réciproquement. A la mort d'al-Baghdadi, si bien sûr elle se confirme, devrait succéder l'offensive de l'armée syrienne et de ses alliés pour la reprise d'Idleb, deux choses qui à l'origine n'avaient rien en commun. Pour autant, ce n'est qu'à moitié vrai de dire qu'Idleb est la dernière place forte restant à la rébellion, car sa particularité c'est d'avoir servi de dernier refuge à bien des groupes vaincus ailleurs. De sorte que cela fait quelque temps déjà que tout conspire pour faire d'elle le creuset à la fois de la guerre finissante et de la paix se préparant à revenir. D'une certaine façon donc, il est logique qu'al-Baghdadi y soit venu mourir.

M. H.

22 postulants ont déposé leurs dossiers de candidature à l'Anie

■ Vingt-deux postulants à la présidentielle du 12 décembre prochain ont déposé leurs dossiers de candidature auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie).

Par Moussa B.

Le délai pour le dépôt des dossiers de candidature à la présidentielle s'est achevé samedi 26 octobre 2019 à minuit, conformément à l'article 140 de la loi organique portant régime électoral et au décret présidentiel portant convocation du corps électoral. Le candidat du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi, a été le premier candi-

Médéa Deux casemates pour terroristes découvertes et détruites

DEUX casemates pour terroristes ont été découvertes et détruites, samedi à Médéa, par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de ratissage menée à Médéa/1^{er} RM, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 26 octobre 2019, deux casemates pour terroristes», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, un détachement de l'ANP a arrêté à Ouargla/4^e RM, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, «neuf narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à quatre quintaux et 76 kilogrammes», tandis que des gardes-frontières ont saisi à Béni-Ounif, wilaya de Béchar/3^e RM, «une autre quantité importante de la même substance s'élevant à 3 quintaux et 50 kilogrammes», souligne le MDN. Dans le même contexte, un détachement combiné de l'ANP a arrêté à Annaba/5^e RM, «deux narcotrafiquants et saisi 53 kilogrammes de kif traité, alors que d'autres détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, lors de deux opérations distinctes à Relizane/2^e RM et Laghouat/4^e RM, trois narcotrafiquants en possession de 4 840 comprimés psychotropes», conclut le communiqué.

Younès F.



PH. > D. R.

dat à confirmer sa participation à cette élection présidentielle. M. Mihoubi qui a déposé mercredi dernier son dossier de candidature au siège de l'Anie, a fait part de son intention de présenter «un programme ambitieux et applicable», afin de «satisfaire les préoccupations des citoyens». Il a été suivi par le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, qui a déposé, jeudi, son dossier de candidature au siège de l'Anie. Pour ce candidat, la prochaine échéance électorale constitue «un nouveau pas vers la concrétisation des aspirations du peuple et le parachèvement du processus de changement enclenché par le Hirak à travers les marches organisées sur l'ensemble du territoire national». Le président du parti du Rassemblement algérien (RA), Ali Zeghdoud, a préféré, quant à lui, attendre le dernier jour pour déposer son dossier de candidature, tout comme les anciens Premiers ministres Abdelmadjid

Tebboune et Ali Benflis. Pour Abdelmadjid Tebboune, l'élection présidentielle constitue «un nouveau départ» et «l'unique solution à même de consacrer la souveraineté du peuple prévue aux articles 7 et 8 dont le Hirak a revendiqué l'application». L'ancien Chef du gouvernement et président du parti Talaie El Houriri, Ali Benflis a estimé, de son côté, que l'organisation de l'élection présidentielle «représente la voie la moins longue, la moins risquée et la moins coûteuse pour le pays». Le président du Front Al-Moustakbel, Abdelaziz Belaid, a confirmé, en fin de journée, sa participation à la présidentielle du 12 décembre, en déposant son dossier de candidature auprès de l'Anie. Il a affirmé, à l'occasion, que la solution à la crise que traverse l'Algérie est «entre les mains du peuple algérien», appelant ce dernier à «assumer sa responsabilité». Un autre postulant à l'élection présidentielle

du 12 décembre prochain, Habirat Abderrezak, a déposé samedi son dossier de candidature auprès de l'Anie. Dans une déclaration à la presse à l'issue du dépôt de son dossier de candidature, M. Habirat a assuré «réunir» toutes les conditions légales pour l'élection présidentielle, précisant que sa candidature se voulait «une réponse à l'appel de la patrie». Un autre candidat à l'élection présidentielle, Abbas Djamel, a présenté également samedi son dossier de candidature à l'Anie. Cet universitaire a appelé, à l'occasion, les Algériens à «se mobiliser pour l'édification d'une Algérie meilleure», à travers «la participation à l'élection présidentielle» du 12 décembre prochain. Un autre chef de parti, Mourad Aroudj, a déposé son dossier de candidature auprès de l'Anie samedi. Les postulants indépendants à l'élection présidentielle, Ali Sekouri et Abdelhakim Hemadi, ont également choisi le dernier

jour pour déposer leurs dossiers de candidature, tout comme le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, le journaliste Slimane Bekhlili, le président du réseau Nada pour la protection de l'enfance, Abderrahmane Arar. La soirée du samedi a vu aussi le dépôt à l'Anie des dossiers de candidature de Kherchi Neoui, Raouf Aieb, Nadjeh Abdelmounim, Belabbes Layadi, Mohamed Bouaouina (cinq postulants indépendants) ainsi que le président du Front de la bonne gouvernance, Belhadi Aissa, le président du parti de l'Union nationale et du développement, Mohamed Dif, et l'économiste Fares Mesdour. Cent-quarante-sept postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain avaient procédé au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles.

M. B./APS

Sharm El Sheikh

Houda Faraoun prendra part à la Conférence mondiale des radiocommunications

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun, prendra part à l'ouverture des travaux de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-19), qui se tiendra du 28 octobre au 22 novembre 2019 à Sharm El Sheikh, en Egypte, a indiqué hier un communiqué du ministère. A ce titre, M^{me} Faraoun coordonnera la participation d'une importante délégation multisectorielle, qui aura à assurer la présence de l'Algérie dans les différents ateliers, tout au long de la Conférence, a ajouté le communiqué. Cette Conférence, précédée

par l'Assemblée des radiocommunications (AR-19) du 21 au 25 octobre, est organisée par le Bureau des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT-R). Elle devra débattre d'une trentaine de points traitant diverses questions relatives aux fréquences radioélectriques et aux développements futurs des services de radiocommunications, a précisé la même source. A l'ordre du jour, il est question aussi d'aborder les applications utilisant le spectre radioélectrique couvrant de multiples technologies intéressant divers secteurs, notamment les communications

électroniques (5G, Wi-Fi, Internet des objets, HAPS... etc.), les transports (maritime, aérien, ferroviaire, véhicules connectés... etc.), les applications scientifiques, le secteur spatial et l'industrie satellitaire. Les Conférences mondiales des radiocommunications (CMR) ont pour objectif d'examiner la révision du règlement des radiocommunications, qui constitue un traité international entre Etats membres de l'Union internationale des télécommunications (UIT), visant à faciliter l'accès équitable au spectre des fréquences radioélectriques et aux positions orbitales des satellites, tout en préve-

nant les brouillages qui pourraient être occasionnés par les systèmes radioélectriques de différentes technologies, ou d'un pays vis-à-vis d'un autre, a-t-on souligné. Le règlement des radiocommunications est considéré également comme la première source de droit dans le domaine des fréquences, notamment pour les services à vocation mondiale, qu'ils soient aéronautiques, satellitaires, maritimes ou scientifiques, a fait savoir le communiqué. Notons que les CMR se tiennent environ tous les trois ou quatre ans. La dernière s'est déroulée à Genève (Suisse) du 2 au 27 novembre 2015. **Fatah B.**

Tunisie

La baisse de l'activité pétrolière aggrave le déficit énergétique

■ Le déficit de la balance énergétique tunisienne s'est aggravé en 2018, pour se situer à 6 179 millions de dinars tunisiens (MDT), ce qui représente environ 32,4 % du déficit commercial du pays, soit 19 049 MDT, indique l'Entreprise tunisienne d'activités pétrolières (Etap) dans un rapport annuel.



PH/D.R.

consécutives (2018 et 2017), contre seulement trois découvertes techniques réalisées en 2016. Par ailleurs, l'Etap a indiqué que l'année 2018 a été marquée par le forage de trois puits d'exploration (2 sur les permis Nord des Chotts et Zaafrane et 1 sur la concession El Borma), contre un seul puits en 2017. Pour ce qui est du forage des puits de développement, 3 ont été réalisés sur la concession Halk El Menzel et 1 sur la concession Adam en 2018, contre un puits foré en 2017.

Hajeb/Guebiba (-9 %), Rhemoura (-20 %), Franig (-9 %), Tamesmida (-29 %) Maâmoura (-54 %) et Beni Khalled (-14 %) et l'arrêt de la production de certains champs pour la réalisation des travaux de réparation et de maintenance (la concession Hasdrubal, champ El Ain, champ Baraka ...). Cette situation peut affecter la balance des paiements et par conséquent les avoirs en devises du pays et la valeur de la monnaie tunisienne.

Salem K./APS

Les ressources en énergie primaire accusent, en 2018, une baisse de 4,6 %

Les ressources disponibles en énergie primaire (y compris les redevances en gaz, perçues sur le gazoduc trans méditerranéen), ont accusé, en 2018, une baisse de l'ordre de 4,6 %, pour atteindre 4581 ktep (kilotonnes d'équivalent pétrole) - PCI (pouvoirs calorifiques inférieurs). La production tunisienne de pétrole (y compris le condensat et le GPL) a diminué de l'ordre de 2,4 %, à 2070 ktep en 2018. Cette diminution est due, notamment, au déclin naturel de la production de la plupart des champs, tels que : Hasdrubal (-17 %), Miskar (-10 %), Adam (-14 %), Cercina (-13 %), El

Gouvernement portugais Vers l'augmentation du SMIC de 25 % sur quatre ans

LE NOUVEAU gouvernement portugais, qui a prêté serment samedi, prévoit d'augmenter le salaire minimum de 25 % et de fermer les deux dernières centrales à charbon d'ici à la fin de son mandat de quatre ans. L'exécutif dirigé par Antonio Costa a publié, dans la nuit de samedi à dimanche, ses engagements sur le site du gouvernement. La promesse de revaloriser chaque année le salaire minimum pour atteindre une hausse cumulée de 25 % en 2023 y figure.

Actuellement, le SMIC au Portugal s'élève à 700 euros brut mensuels. M. Costa, qui entame son second mandat, prévoit également de ramener la dette publique de 119 % du PIB à 100 %. La dette du pays est la troisième plus élevée de la zone euro derrière celles de la Grèce et de l'Italie. Le programme du gouvernement, qui sera débattu mercredi et jeudi au Parlement, fait une grande place au respect de l'environnement. Il s'engage ainsi à fermer les deux dernières centrales à charbon du pays d'ici à 2023 et d'augmenter la production d'énergie éolienne et solaire. Reconduit aux élections du 6 octobre, l'exécutif socialiste entend poursuivre l'assainissement des finances publiques entamé pendant la précédente législature grâce à l'embellie de l'économie. Celle-ci lui avait permis de mettre fin à la politique d'austérité menée par la droite quand le pays, durement frappé par la crise de la dette en 2011, s'était retrouvé sous la tutelle de l'Union européenne et du Fonds monétaire international (FMI).

Y. N.

Par Salem K.

Le déficit énergétique s'explique, selon le rapport, par la hausse des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux ainsi

que par le niveau limité des ressources en énergie primaire, conjugué à l'augmentation continue de la consommation énergétique. Cette tendance baissière de l'activité s'est manifestée par la régression du nombre de per-

mis en cours de validité (21 en 2018, contre 23 en 2017), l'aggravation du déficit du bilan d'énergie primaire (5 Mtep en 2018, contre 4,7 Mtep en 2017) et l'absence de nouvelles découvertes pour la deuxième année

Commerce

La Corée du Sud et le Japon vont tenir une 2^e réunion le mois prochain

Le ministre sud-coréen du Commerce, de l'Industrie et de l'Énergie, Sung Yun-mo, a déclaré à la presse que la Corée du Sud et le Japon vont tenir une deuxième série de pourparlers le mois prochain dans le but de régler leurs différends au sujet des restrictions à l'exportation imposées par Tokyo. M. Sung n'a pas fourni une date précise pour la tenue de ces négociations. Ce deuxième round de pourparlers fait partie d'un processus de règlement des différends régi par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Plus tôt ce mois-

ci, les deux pays voisins n'ont pas réussi à parvenir à un accord lors de leur premier round à Genève concernant la plainte de Séoul auprès de l'OMC contre les restrictions à l'exportation imposées par Tokyo. En juillet, Tokyo a imposé une réglementation plus stricte aux exportations à destination de Séoul de trois matériaux essentiels pour la production de semi-conducteurs et d'écrans flexibles. Le Japon a également retiré la Corée du Sud de sa liste de partenaires commerciaux de confiance. Séoul considère les mesures japo-

naises comme des représailles contre les décisions de la Cour suprême sud-coréenne l'année dernière, ordonnant aux entreprises japonaises d'indemniser les victimes sud-coréennes du travail forcé lors de la guerre dans la péninsule coréenne. Le Japon a fait valoir que les restrictions étaient nécessaires car la Corée du Sud applique un système de contrôle laxiste sur le commerce des marchandises sensibles. Le Premier ministre sud-coréen, Lee Nak-yeon, s'est entretenu, jeudi à Tokyo, avec son homologue japonais, Shinzo

Abe, et les deux hommes ont convenu de la nécessité de s'attaquer au problème des relations bilatérales tendues. M. Lee a également remis à Abe une lettre du président sud-coréen, Moon Jae-in, dans laquelle il exprimait l'espoir d'une résolution rapide des différends entre les deux pays. Le différend commercial s'est étendu à d'autres domaines des relations bilatérales, la Corée du Sud ayant décidé en août de mettre fin à un pacte de partage du renseignement militaire avec le Japon. Le pacte doit expirer le 23 novembre.

Amar F.

Pour promouvoir la croissance économique

L'Inde devrait entreprendre des réformes financières

L'Inde devrait entreprendre des réformes financières, élaborer une réglementation solide pour les sociétés financières non bancaires (NBFC) et renforcer le marché des capitaux pour soutenir la croissance économique, a indiqué, samedi à New Delhi, le président de la Banque mondiale (BM), David Malpass. Le principal défi politique du pays consiste à s'attaquer aux

sources du ralentissement de la consommation et aux facteurs structurels qui sont à l'origine de la faiblesse des investissements, a souligné M. Malpass, dans une déclaration à la presse. «L'Inde ambitionne de devenir une économie de 5 000 milliards de dollars d'ici à 2024, une vision ambitieuse qui doit être accompagnée par des innovations dans le secteur finan-

cier», a ajouté le président de la BM. «La Banque mondiale compte actuellement 97 projets en Inde, soit un engagement global de 24 milliards de dollars», a-t-il dit, notant que le pays a fait un grand pas en avant grâce à la récente réduction du taux de l'impôt sur les sociétés. M. Malpass a également noté que l'incertitude du commerce mondial, la décision du

Royaume-Uni de quitter l'Union européenne et le faible taux d'investissement dans le monde étaient parmi les facteurs ayant largement impacté la croissance économique dans le monde. La Banque mondiale a, récemment, réduit les prévisions de croissance pour l'Inde au titre de 2019-2020 à 6,1 %, contre 7,5 % établi en avril dernier.

L. O.

Oran

Introduction de l'expérience de magnétisation dans l'irrigation du maraîcher



Par Nassima A.

Cette expérience s'appuie sur le procédé «Delta water» dans la plantation de la tomate et du melon dans un champ protégé sur une superficie de 1 080 mètres carrés, a indiqué une agronome de cette station d'essai de cet institut. Cette technique a été adoptée depuis trois ans dans les serres multi chapelles où elle a été testée la première année sur la culture de la tomate sur une surface de 1 080 m² et la deuxième année sur la moitié de cette surface pour la tomate et l'autre moitié pour le melon, a fait savoir Bedani Hadjira. L'agronome a signalé que cette expérience se poursuit cette année. Le type de légume à tester n'est pas encore défini et sera toujours sur un champ protégé à la même surface. Cette nouvelle technique originaire du Japon en matière d'irrigation des maraîchers favorise le traitement de la salinité, surtout que les

terres à l'Ouest du pays sont confrontées au phénomène de montée du sel. Les résultats seront connus au courant de la troisième année de l'expérience, selon la même source. La station

d'expérimentation de l'Institut technique de cultures maraîchères et industrielles de Hassi Bounif organise des sorties pour accompagner les agriculteurs dans l'amélioration de la produc-

tion, notamment en filière des légumes.

■ La technique d'irrigation par magnétisation pour traiter la salinité a été introduite par l'Institut technique des cultures maraîchères et industrielles à Hassi Bounif (est d'Oran), a-t-on appris auprès de cet établissement.

tion, notamment en filière des légumes.

Relance des projets de logement promotionnel aidé

Des projets de logement promotionnel aidé (LPA) totalisant 3 100 unités ont été relancés dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris de la direction de wilaya de l'habitat. Les assiettes dans différents daïras de la wilaya pour la réalisation de 3 135 LPA ont été choisies et les entraves technico-financières levées, a-t-on fait savoir. Ainsi, 1 135 LPA sont en cours de réalisation et 2 000 attendent la désignation du bureau d'études et les promoteurs chargés des travaux. Les travaux seront entamés une fois

les procédures administratives achevées, a-t-on rassuré de même source. Les études de ce lot d'habitat ont été transférées aux directions des ressources en eau et des travaux publics en vue d'obtenir les autorisations nécessaires. La direction de wilaya de l'habitat œuvre à désigner des promoteurs immobiliers locaux en priorité pour la réalisation de projets de logements publics locatifs et promotionnel aidé (LPL) et (LPA), notamment à Oued Tlélat. Aussi, une hausse des demandes sur le LPA est signalée dans la wilaya d'Oran où la commune d'Es Sénia recense, à elle seule, 3 000 demandes qui sont à l'étude, a-t-on indiqué.

N. A./APS

Constantine

Les habitants de Benboulaïd seront relogés début novembre

Les habitants des logements menaçant ruine à la cité Benboulaïd, dans la ville de Constantine, seront relogés dans le cadre d'une opération d'«urgence» à partir du 3 novembre prochain, a indiqué le chef de daïra de Constantine au cours d'une conférence de presse animée conjointement avec le directeur du logement et le président de l'Assemblée populaire communale (APC). Les occupants des bâtiments de la cité Benboulaïd, réalisés dans le cadre du plan de Constantine de l'époque coloniale, seront relogés dans des habitations neuves situées à la ville Ali-Mendjeli, a précisé le même responsable, affirmant que cette opération d'urgence a été enclenchée suite au rapport «alarmant» de l'expertise technique établie par l'organisme national de Contrôle technique de la construction (CTC). Les experts

du CTC, qui ont classé cette cité dans la zone rouge, ont recommandé de «mettre en urgence hors usage» ces bâtiments comprenant 246 logements, a fait savoir le même responsable, précisant que le relogement des familles concernées a fait l'objet d'une dérogation exceptionnelle émanant du Premier ministre. L'opération de relogement, prévue durant les prochaines vacances scolaires, concernera, dans une première étape, une trentaine de familles et se poursuivra au fur et à mesure de la régularisation de la situation de chaque bénéficiaire (locataires-sous-locataires ou propriétaires, selon le cas). S'agissant des familles exigeant des logements pour leurs enfants mariés et vivant avec eux dans le même appartement, le chef de daïra a appelé les concernés à déposer leurs dossiers de

demande de logement social et, a-t-il dit, «ils seront prioritaires». Quatre-vingt-cinq familles, qui résidaient dans des immeubles menaçant ruine dans cette même cité, avaient été relogés en 2018 à la ville Ali-Mendjeli dans le cadre d'une opération d'urgence, a-t-on rappelé. Le chef de daïra, faisant état de 180 000 demandes de logements sociaux déposées auprès de son administration, a affirmé que des brigades d'enquête ont été mobilisées à travers les différentes délégations communales de la ville depuis la 2^e quinzaine du mois de septembre dernier, pour permettre d'entamer l'opération d'élaboration de la première liste des demandeurs de logement social d'ici à début 2020.

Samy Y.

Khenchela

Plus de 32 millions de dinars mobilisés pour des projets relevant du dispositif de développement

Une enveloppe de 32 millions de dinars a été allouée pour la réalisation de dix projets relevant du dispositif de développement communautaire au titre de l'année 2019, a-t-on appris du directeur de l'Action sociale et de la solidarité de la wilaya de Khenchela, Nacer Melouah. Ce

responsable a indiqué qu'au titre de l'année 2019, l'Agence de développement sociale de la wilaya de Khenchela, en coordination avec les services de 8 communes, a entrepris la réalisation de 10 projets relevant du dispositif de développement communautaire d'un montant de plus

32 millions de dinars, expliquant que la participation des Assemblées populaires communales de Khenchela s'élève à 10 % du montant susmentionné, le reste étant entièrement financé par l'Agence de développement sociale de Khenchela. Les communes bénéficiaires de ce dispo-

sitif sont El Hamma, Ouled Rechache, Ain Touila, Chechar, Taouzianet, El Ouledja, Chilia, en plus du chef-lieu de wilaya, a-t-il révélé. Melouah a par ailleurs fait état du lancement du projet d'aménagement de deux écoles primaires dans les communes d'El Hamma et Chechar, et l'ou-

verture de deux routes dans les communes d'Ouled Rechache Taouzianet. Le dispositif de développement communautaire pour l'année 2019 porte également sur la réalisation de deux projets AEP à Ain Touila et Chilia, en plus de l'élargissement et le renouvellement du réseau d'assainissement à Chila et à El Ouedja.

Le directeur de l'Action sociale et de la solidarité a par ailleurs affirmé que les projets de dispositif de développement communautaire visent à améliorer les conditions de vie des collectivités et les intégrer dans les différentes étapes des projets socio-économiques qui leur sont destinés.

R. R.

F. S.

Sétif

Vers l'élimination du plus grand et dernier site d'habitat précaire de la wilaya

Une opération est en cours pour éradiquer totalement le plus grand et dernier site d'habitat précaire de la ville de Sétif qui est Chouf Lekdad, a affirmé le wali, Mohamed Belkateb. Lors d'une rencontre portant sur les projets de logements à réceptionner, à l'occasion du 65^e anniversaire du déclenchement de la révolution, le wali a

assuré qu'une partie des logements sociaux à réceptionner en cette occasion sera destinée aux habitants de Chouf Lekdad, ajoutant que ce premier quota sera suivi par un autre plus important au début de l'année prochaine. Le wali a relevé que 65 % des habitants de la cité Chouf Lekdad, située au nord-ouest de la ville de Sétif, ont exprimé le sou-

hait de demeurer dans leurs habitations et de voir leur situation régularisée, assurant que les mesures administratives sont en cours pour étudier ces régularisations et qu'en l'absence de conditions requises ils seront dédommages par des logements sociaux.

Sahara occidental

Le Front Polisario demande la fermeture immédiate du passage illégal d'El-Guergarat

■ Le président sahraoui, Brahim Ghali, a demandé la fermeture immédiate du passage illégal d'El-Guergarat, ouvert par le Maroc dans cette zone tampon administrée par l'ONU.

Par Fella Y.

Dans une lettre transmise aux membres du Conseil de sécurité, M. Ghali a souligné que le Front Polisario n'avait ni donné son accord pour l'ouverture de ce passage ni approuvé le «trafic commercial» dans cette région.

Le président sahraoui a précisé que l'existence de cette brèche pour le trafic commercial constituait une violation des accords de cessez-le-feu et compromettrait le concept de la zone tampon interdite à toute activité civile, affirmant que le Front Polisario n'acceptera pas les tentatives de la puissance occupante ou d'une tierce partie de normaliser la situation illégale à El-Guergarat ou dans les territoires sahraouis occupés. Le président sahraoui a regretté que le dernier rapport du Secrétaire général de l'ONU n'ait pas fourni au Conseil de sécurité une vue complète et exacte de la situation à El-Guergarat, rappelant que le passage illégal ouvert par le Maroc n'existait pas au moment de la mise en œuvre du cessez-le-feu le 6 septembre 1991, ni lors de la conclusion de l'accord militaire n° 1 entre la Minurso et le Front Polisario le 24 décembre 1997.

Dans une précédente lettre envoyée début octobre au SG de l'ONU, le chef de l'Etat sahraoui avait mis en garde contre l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix, du fait des blocages dressés par le Maroc notamment après la démission de Horst Kohler, l'ancien émissaire pour le Sahara occidental. M. Ghali avait réaffirmé que le Front Polisario partageait la conviction du chef de l'ONU, selon laquelle,



une solution au conflit au Sahara occidental est possible, fondée sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Il avait ajouté que l'ONU ne devait pas permettre au processus politique d'être «l'otage» des conditions préalables du Maroc pour faire dérailler le processus de décolonisation du Sahara occidental, dénonçant les tentatives de la puissance occupante pour consolider le statu quo, et influencer sur la nomination du nouvel envoyé personnel du secrétaire général. Le SG du Front Polisario avait affirmé que la

montée des tensions dans la région d'El-Guergarat en raison des actions déstabilisatrices du Maroc exigeait une «réponse robuste de l'ONU».

Le Conseil de sécurité se réunira le 30 octobre pour proroger le mandat de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). La délégation américaine à l'ONU, porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental, a suggéré de renouveler le mandat de la Mission pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental jusqu'au 31 octobre 2020, selon la première mouture du projet consulté par

l'APS. L'administration américaine avait auparavant appuyé fermement des renouvellements de six mois afin de mettre la pression sur les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, pour revenir à la table des négociations.

Washington semble accorder le temps qu'il faut au prochain envoyé personnel du SG de l'ONU pour remettre le processus de paix sur les rails après la démission de Horst Kohler. Soulignant que le statu quo au Sahara occidental est «inacceptable», le projet américain relève que des progrès dans les négociations sont nécessaires pour améliorer la qualité de vie des

Sahraouis sous tous ses aspects. Le projet de résolution appelle également les parties au conflit à reprendre les négociations sous les auspices de l'ONU de bonne foi et sans préconditions, en vue de parvenir à une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Une délégation de parlementaires suédois en visite dans les camps de réfugiés

Une délégation de membres du Parlement suédois s'est rendue hier dans les camps de réfugiés sahraouis et les territoires libérés, a annoncé la représentation du Front Polisario en Suède. La délégation dirigée par le deuxième vice-président du Parlement et coordinatrice du Réseau parlementaire suédois pour le Sahara occidental, comprend le président du Comité suédois de solidarité avec le peuple sahraoui, chargé du dossier du Sahara occidental à la Fondation Emmaüs Stockholm, selon la même source, citée par l'Agence SPS.

Pendant cinq jours, la délégation parlementaire suédoise visitera des institutions sahraouies et rencontrera des citoyens et des représentants de la société civile sahraouie, ainsi que des responsables et des dirigeants du Front Polisario et du gouvernement sahraoui, a-t-on précisé. En 2012, le Parlement suédois a approuvé une recommandation demandant au gouvernement de reconnaître la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Sabiha O./Agences

F. Y./APS

Tunisie

7^e meilleure destination touristique à découvrir en 2020

La Tunisie figure au Top Ten des meilleures destinations touristiques au monde pour l'année 2020. Elle vient d'être classée 7^e meilleure destination à découvrir l'année prochaine, par l'éditeur australien de guides de voyages, Lonely Planet. D'après Lonely Planet, la Tunisie qui a devancé la Grèce (9^e rang) «est un endroit merveilleux pour plonger d'abord en Afrique du Nord à un coût raisonnable». Selon cet éditeur de guides de voyages, «les efforts de la Tunisie pour reconquérir les visiteurs sont traduits par une offre exceptionnelle et mettent également en lumière ce qui le rend une destination unique». «La médina de Tunis, les vestiges de l'ancienne Carthage et la banlieue au bord de la mer de Sidi Bou Said, offrent un cachet culturel ajouté à la gamme apparemment infinie de plages du pays», a décrit Lonely Planet sur son site électronique. Il admet, par ailleurs, que la Tunisie se distingue par ses dunes sahariennes. «Il y a des choses que vous ne pouvez trouver nulle part ailleurs : les dunes sahariennes facilement

accessibles, où Luke Skywalker (personnage fictif de la saga Star Wars) s'est d'abord intéressé à des soleils jumeaux, et les maisons d'hôtes traditionnelles du pays, dites "Dar", offrant un hébergement coloré et plein de charme». Lonely Planet a élu 10 meilleurs pays, régions, villes et destinations touristiques dans le monde à découvrir en 2020.

Le chef de la diplomatie allemande en visite officielle

Dans le cadre d'une tournée dans la région de l'Afrique du Nord, le ministre allemand des Affaires étrangères, Heiko Maas, effectuera les 27 et 28 octobre courants, une visite officielle en Tunisie, a appris Xinhua, auprès du ministère tunisien des Affaires étrangères. Selon la même source, cette visite sera une occasion pour le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemais Jhinaoui et son homologue allemand de discuter des moyens de renforcer les relations de coopération bilatérales entre les deux pays. Les

deux ministres évoqueront également bon nombre de questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye. Réagissant la veille de cette visite, l'ambassade d'Allemagne en Tunisie a fait savoir que le chef de la diplomatie allemande sera reçu par le président de la République, Kais Saïed, après quoi il rencontrera son homologue tunisien. D'autres réunions sont prévues avec des représentants de la société civile tunisienne. «Il convient de noter que la Tunisie a prouvé la stabilité de sa démocratie lors des récentes élections présidentielle et législatives, malgré la nécessité de réformes supplémentaires pour que cette démocratie puisse profiter davantage aux Tunisiens», peut-on lire dans la page Facebook de l'ambassade d'Allemagne. Et d'insister qu'à travers cette visite, «Heiko Maas se réjouit d'exprimer la volonté de l'Allemagne et de l'UE de continuer de soutenir le processus de réforme en Tunisie».



Irak

Etudiants et députés rejoignent la mobilisation

■ Ecoliers et étudiants étaient hier dans la rue en Irak, augmentant la pression sur le gouvernement engagé dans un bras de fer avec le principal bloc au Parlement qui a entamé un sit-in illimité après plus de 200 morts en près d'un mois de contestation.

Par Rosa C.

Baghdad et le Sud chiite sont depuis jeudi en proie à un second épisode d'une contestation antigouvernementale inédite parce que spontanée.

Hier matin, la place Tahrir de Bagdad, épicerie de la contestation, avait des allures de campement organisé pour durer.

«On veut la chute du régime! Qu'on les arrache tous par la racine!», lance un manifestant à l'AFP, non loin de tentes et de stands de distribution de nourriture ou de protection de fortune contre les grenades lacrymogènes régulièrement tirées par les forces de sécurité.

Depuis jeudi soir, les dispersions et des attaques nocturnes contre des QG de partis et de groupes armés ont fait 63 morts.

Ce décompte s'ajoute aux 157 personnes tuées du 1^{er} au 6 octobre, quasiment toutes des manifestants abattus par balle, selon un bilan officiel.

Lors de ce premier épisode de contestation, l'Irak a été plongé dans le noir : Internet a été totalement coupé par les autorités et des tireurs postés sur des toits ont semé la terreur dans la capitale et le Sud gagné par la fronde.

Les manifestants ont repris jeudi soir le chemin de l'emblématique place Tahrir de Bagdad et de nombreuses autres places

du Sud. Si les slogans restent les mêmes, le climat est différent.

Aucun tir à balles réelles provenant des forces de sécurité n'a été rapporté, tandis que les manifestants assurent mener un mouvement «pacifique» renforcé par l'entrée en scène hier des écoles et des universités.

La nuit, toutefois, les violences prennent un tour nouveau dans des villes du Sud tribal. Des dizaines de sièges de partis, de bureaux de députés et surtout des QG des factions armées du puissant Hachd al-Chaabî, coalition de paramilitaires dominée par les milices chiites pro-Iran et alliée du gouvernement, ont été incendiés et saccagés. Des protestataires ont été tués par balles ou asphyxiés dans ces feux pour lesquelles des chefs de milice ont promis de «venger», tandis que l'ONU dénonce «des entités armées qui cherchent à compromettre la stabilité de l'Irak» et «sabotent les manifestations pacifiques».

Sur la place Tahrir, jonchée de déchets et de grenades lacrymogènes vides, les promesses de réformes sociales du chef du Parlement Mohammed al-Halboussi et du Premier ministre Adel Abdel Mahdi n'ont fait qu'attiser la colère dans un des pays les plus riches en pétrole du monde, et où un habitant sur cinq vit pourtant sous le seuil de pauvreté. «On ne veut d'aucun d'eux, ni Halboussi ni Abdel



Mahdi», martèle un manifestant.

«Nous, notre génération a été détruite psychologiquement mais on est prêts à ça si ça peut rendre meilleure la vie de nos enfants», affirme une sage-femme, qui refuse de donner son nom. Des blindés des unités d'élite du contre-terrorisme étaient visibles dans plusieurs quartiers dont le centre de Bagdad hier pour «protéger les infrastructures vitales», selon un communiqué, mais ces unités n'étaient pas visibles aux abords directs de la place Tahrir. Alors que la pression de la rue ne faiblit pas, avec des manifestations également signalées dans des villes du sud du pays, le bras de fer politique s'est durci samedi soir. Les députés du turbulent

leader chiite Moqtada Sadr, qui réclame la démission du gouvernement qu'il a aidé à former il y a un an, ont entamé un sit-in au Parlement. Ils ont annoncé rejoindre l'opposition, faisant voler en éclat l'attelage fragile de la majorité parlementaire. D'un côté l'alliance «La marche pour les réformes» conclue entre Moqtada Sadr et les communistes, de l'autre la liste d'anciens combattants du Hachd, qui ont redit leur «confiance» à M. Abdel Mahdi, un indépendant sans base partisane ou populaire, à plusieurs reprises depuis le début du mois. Hier matin, le député de «La marche pour les réformes» Salam al-Hadi a affirmé à l'AFP depuis le Parlement que «le sit-in se poursuivra jus-

qu'à ce que les réformes promises par le Premier ministre soient mises en œuvre». Dans un pays où 60 % de la population a moins de 25 ans, un jeune sur quatre est au chômage. Pour cette génération, qui n'a quasiment connu que les gouvernements successifs installés après la chute du dictateur Saddam Hussein en 2003, le système est à bout de souffle. La rue, tenue par des manifestants, souvent jeunes, réclame une nouvelle Constitution et un renouvellement total d'une classe politique inchangée en 16 ans, période durant laquelle, officiellement, 410 milliards d'euros ont été engloutis par la corruption.

R. C.



Commentaire

Conditions

Par Fouzia Mahmoudi

Boris Johnson, Premier ministre britannique, qui a réussi la semaine dernière à faire adopter un accord entre son pays et l'Union européenne sur les modalités du Brexit, tente aujourd'hui de convoquer des élections anticipées qu'il semble persuader de remporter haut la main. Johnson va ainsi essayer aujourd'hui d'obtenir du Parlement la tenue d'une élection anticipée au 12 décembre prochain. En vertu de la législation, le Chef du gouvernement doit obtenir les deux tiers des suffrages des députés. En l'absence de majorité, l'hôte du 10 Downing Street doit persuader l'opposition travailliste de convoquer l'électorat. Or le Labour, dont le leader Jeremy Corbyn est hautement impopulaire, a tout à perdre d'un tel scrutin. En effet, en signant un accord sur le Brexit avec l'Union européenne, «Bojo» a aujourd'hui le vent en poupe. L'actuelle Chambre des communes issue du scrutin de 2017 est totalement paralysée. En raison des soubresauts du Brexit, des défections et des exclusions d'élus torys, Johnson a perdu sa majorité. Les alliés unionistes protestants d'Irlande du Nord en colère contre le plan de sortie, qui à leurs yeux affaiblit le lien avec la Grande-Bretagne, ne cessent de tenter de lui nuire tandis que les brexiters purs et durs réclament leur part du gâteau. Quant au public, il est exaspéré des magouilles politiques après plus de trois ans de blocage. Dans ces conditions, Johnson estime que seule une large majorité issue des urnes lui permettra de tourner la page du Brexit pour se concentrer sur les réformes intérieures dont le pays exsangue a urgemment besoin. Pour réussir son pari, «Bojo» dispose d'au moins trois atouts : son charisme, l'art des bains de foule et son humour. Bref, tout ce dont manquait son prédécesseur, la pauvre Theresa May, responsable du fiasco électoral de 2017. Le dernier sondage lui donne une «chambre introuvable» avec 413 sièges pour les conservateurs et 148 pour les travaillistes. Reste à savoir si les électeurs britanniques seront prêts à mettre leur confiance dans l'impétueux Boris Johnson, souvent comparé à Donald Trump, alors que le pays après sa sortie de l'UE, plus fragile que jamais, aura besoin de stabilité et de fermeté pour l'aider à redresser la barre.

F. M.

Diplomatie

La proximité entre Trump et Kim ne fera pas tout selon Pyongyang

La Corée du Nord a mis en garde hier les États-Unis contre la tentation de surexploiter les «relations personnelles de proximité» entre Kim Jong Un et Donald Trump, au moment où les négociations nucléaires entre Washington et Pyongyang sont dans l'impasse. Les discussions sont au point mort depuis l'échec du second sommet entre les deux hommes, en février à Hanoï. Les deux parties se sont mutuellement imputé la responsabilité de cet incapacité à relancer la diplomatie. Kim Yong Chol, qui était auparavant l'homologue nord-coréen du secrétaire d'État américain Mike Pompeo dans les discussions sur le nucléaire, a estimé que la proximité entre MM. Kim et Trump était ce qui avait permis de sauver le processus diplomatique. Mais il a ajouté que cette

relation ne ferait pas tout. «Tout a une limite», a déclaré dans un communiqué relayé par l'agence officielle KCNA Kim Yong Chol, qui préside désormais un Comité coréen pour la paix Asie-Pacifique. «Les relations personnelles de proximité ne peuvent jamais remplacer l'intérêt du peuple et elles ne sont pas une garantie contre une aggravation des relations entre la RPDC et les États-Unis», a-t-il ajouté en citant les initiales officielles du régime nord-coréen. Il s'agit là de la publication très rare d'une déclaration attribuée à M. Kim, dont beaucoup d'observateurs pensaient qu'il avait été victime d'une purge dans la foulée de l'échec de Hanoï. Mais début juin, le journal officiel nord-coréen Rodong Sinmun avait publié une photo montrant Kim Yong Chol, les mains sur le visa-

ge, assis à cinq sièges de Kim Jong Un lors d'un spectacle. Cette déclaration intervient quelques jours seulement après que M. Trump eut à nouveau mis en avant sa bonne relation avec M. Kim : «Je l'aime bien. Il m'aime bien. On s'entend bien. Je le respecte. Il me respecte». Dans la foulée la Corée du Nord avait renvoyé le compliment par la voix d'un haut responsable nord-coréen qui avait affirmé que M. Kim avait salué sa relation «particulière» avec M. Trump. Après avoir échangé en 2017 les insultes et les menaces de guerre apocalyptique, MM. Trump et Kim ont entamé en 2018 un spectaculaire rapprochement, dans le contexte de la «détente» sur la péninsule qui a été marqué par un premier sommet historique en juin 2018 à Singapour entre les deux hommes.

Journées cinématographiques de Carthage

Censuré en Algérie, «Papicha» représente l'Algérie !

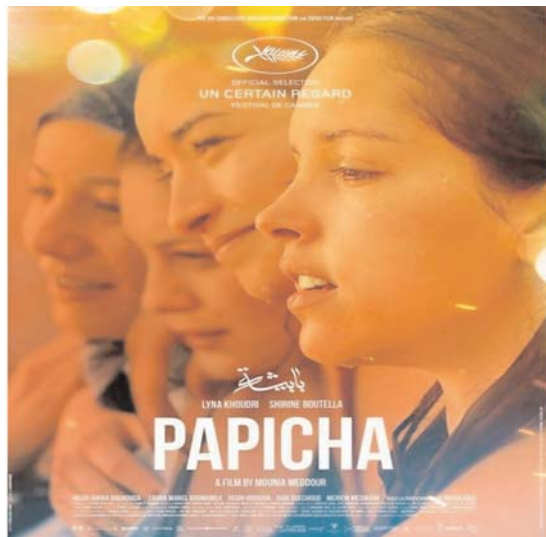
■ Les Journées cinématographiques de Carthage ont été ouvertes samedi soir à Tunis sous les projecteurs de la presse internationale et les passionnés du septième art. L'Algérie sera représentée à cette manifestation par deux films, à savoir «Abou Leïla» de Amine Sidi Boumediene et «Papicha» de Mounia Meddour. Ce dernier, malgré sa censure en Algérie, représente le pays aux festivités internationales. Il a même eu un prix au nom de l'Algérie en Egypte.

Par Abla S.

La trentième édition des Journées cinématographiques de Carthage (JCC) s'est ouverte samedi soir à Tunis en présence d'un grand nombre d'acteurs du septième art. Neuf œuvres représentant la Tunisie, le Soudan, le Sénégal, la Syrie, l'Algérie et l'Irak sont en compétition pour le Tanit d'Or. L'Algérie participe avec deux films, à savoir «Abou Leïla» de Amine Sidi Boumediene et «Papicha» de Mounia Meddour. Ce dernier, malgré la polémique qui a tourné autour et sa censure en Algérie, continue de représenter le pays sans la moindre réaction du ministère de la Culture. Ce film a même été primé au nom de l'Algérie au

Festival international d'El Gouna (Egypte). Il traite du quotidien de jeunes femmes en Algérie dans les années 1990, à travers l'histoire d'une étudiante qui tente de vendre ses créations de haute couture dans les boîtes de nuit pour se lancer comme styliste. Le deuxième film algérien en compétition aux Journées cinématographiques de Carthage, «Abou Leïla», revient sur les événements tragiques des années 1990, à travers l'histoire des jeunes Samir et Lotfi qui traquent dans le désert algérien Abou Leïla, un dangereux terroriste. Le «Tanit d'Or spécial» de la 26^e session des Journées cinématographiques de Carthage (JCC) a été attribué samedi soir à feu Nejib Ayed. Il a été remis aux membres de sa famille qui ont

exprimé leur reconnaissance pour cet hommage. Après l'hommage à Ayed, un second hommage a été rendu aussi à toutes les figures du cinéma arabe et africain récemment décédées. Organisée du 26 octobre au 2 novembre, cette édition des JCC est la seconde à avoir lieu à la Cité de la Culture dont les deux théâtres abriteront la projection de tous les films, fictions et documentaires, en compétition officielle du festival. Au line-up de cette édition 2019 des JCC, figure une sélection de 170 films dont 44 en compétition officielle dont 12 longs métrages et 12 courts métrages de fiction en plus de 12 longs métrages et 8 courts documentaires). Trois pauses musicales ont été présentées à la soirée avec Sabri



Mosabha, une performance vocale et chorégraphique du Japon et une chanson du Chili, deux des quatre pays hôtes. La soirée a pris fin par la projection, hors-compétition, du film «Les épouvantails» (138') de Nouri

Bouzid, en présence du réalisateur et toute l'équipe du film, producteurs, acteurs et techniciens. La première de cette fiction produite en 2019 a été réservée à la 76^e Mostra de Venise.

A. S.

Journées nationales du théâtre engagé à El Bayadh

Coup d'envoi de la première édition

Le coup d'envoi des premières Journées nationales du théâtre engagé a été donné samedi à la salle de cinéma «Ahmed-Horri» à El Bayadh, avec la participation de six troupes théâtrales de plusieurs wilayas du pays. Cette manifestation enregistre la participation de nombreux dramaturges, écrivains et universitaires en théâtre de 14 wilayas, a indiqué le com-

missaire de cet événement culturel, Ahmed Hicham Belkandi. Ces journées, organisées par l'association «Bouderga» du théâtre d'El Bayadh en collaboration avec la direction et la maison de la culture de la wilaya et le ministère de tutelle, jusqu'au 29 octobre, aborderont divers thèmes sociaux dont ceux de la femme et de la liberté. Le programme de cet événement com-

porte des ateliers au niveau de la maison de la culture «Mohamed Belkheir» au profit des comédiens participants, qui seront encadrés par des universitaires et dramaturges spécialisés dans le genre théâtral, ainsi que des conférences et des communications sur le théâtre engagé. Le président de l'association «Bouderga», M. Belkandi, a souligné que l'objectif de cette mani-

festation, première du genre à El Bayadh, est de former un public théâtral dans la wilaya, instaurer la culture du théâtre engagé et relever le niveau des artistes actuant dans le domaine à travers des ateliers de formation. Cette manifestation verra la présentation du roman «Saber yenal» de l'écrivain Bouziane Benachour et une cérémonie pour honorer des figures artistiques de la wilaya et

autres, à l'instar de Bella Bouemdiène, Malki Mohamed et Tahri Fatiha. L'association «Bouderga» de théâtre, créée en 2006, a participé à plusieurs manifestations théâtrales en Algérie et à l'étranger et œuvre à former une génération d'artistes représentant la wilaya d'El Bayadh dans différentes manifestations culturelles.

L. B.

Journées d'Annaba du court métrage

«Noyade» de Hicham Khelifi projeté en ouverture

La 13^e édition des Journées d'Annaba du court-métrage (JACM) a été ouverte samedi avec la projection du film «Noyade», du réalisateur Hicham Khelifi de la wilaya hôte.

Œuvre chorégraphique pour sa grande partie, «Noyade», en lice dans la catégorie du court métrage, aborde en cinq minutes la question de l'émigration au travers la souffrance intérieure d'un jeune face aux contra-

ditions d'un rude vécu quotidien qui oppriment ses aspirations à une vie meilleure.

La première journée des JACM a donné lieu à la distinction des deux courts métrages, «Hajar El Bez» et «El Metrag», qui traitent, en quatre minutes, la souffrance du peuple algérien sous l'occupation, pour le premier, et, pour le second, le jeu traditionnel algérien El Metrag. Des hommages ont été rendus à l'occasion au comédien Hamid

Gouri et au réalisateur Hamid Benatia, parallèlement à la projection de séquences des précédentes éditions des JACM.

La manifestation de trois jours, regroupant de jeunes cinéastes venus de plusieurs wilayas du pays, est marquée par l'organisation, à la maison de la culture et des arts, de deux ateliers de formation sur les techniques cinématographiques et l'art de la comédie.

D. R.

Célébration de la Journée du film court métrage et documentaire

Plusieurs projections filmiques à la Cinémathèque d'Alger

Une sélection de huit courts métrages, entre fiction et documentaire, a été présentée au public pour la première fois ce samedi à la salle de la Cinémathèque d'Alger, à la faveur de la «Journée du film court métrage et documentaire».

Organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) en partenariat avec la Cinémathèque algérienne, cette journée vise à faire découvrir au

grand public les dernières productions de jeunes réalisateurs.

Le public nombreux de la cinémathèque a eu l'occasion de découvrir le court métrage documentaire «Nice Very Nice», du réalisateur El Kheyer Zidani, une œuvre présentée dans plusieurs festivals internationaux et primée en Algérie, en Egypte et en Tunisie.

D'une durée de 16 mn, «Nice Very Nice» relate le quotidien de

«Didou» qui perpétue la mémoire de sa défunte épouse en lui érigeant un petit musée dans la maison familiale à La Casbah d'Alger. Son épouse ayant toujours souhaité vivre dans un palais ottoman, «Didou» refait la décoration de sa maison progressivement avec les moyens du bord. Sorti en 2017 et sélectionné dans des festivals au Maroc et en France, le documentaire «Timimoune l'oasis de l'his-

toire», de Sid Ali Zaâfoune, a séduit le public, alors que «Sorry Mom» de Louiza Belamri, proposant une immersion dans l'univers d'un tatoueur, a quant à lui suscité un débat animé.

Très attendu par le public «Bermuda», dernière œuvre de Mohamed Ben Abdallah, réalisateur de «Je raconterai tout à Dieu», n'a pas été projeté en raison d'une panne technique.

F. H.

AGEND'ART

Galerie d'art Bloom (El-Biar, Alger)

Jusqu'au 12 novembre : Exposition de peinture «La seconde intercalaire» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 7 novembre : Exposition collective «Balearics», avec la participation de 25 artistes méditerranéens, organisée par la Fondation Balearia en partenariat avec l'Institut Cervantès (Espagne).

Cercle Frantz-Fanon de Riadh-El-Feth (El Madania, Alger)

Jusqu'au 30 octobre : Exposition de peinture «Vécu au gré du pinceau», de l'artiste Malika Laliem.

Office Ryad El Feth Du 7 au 16 novembre : 10^e édition du Festival international du cinéma d'Alger



MO Béjaïa
Adrar rassurant sur l'état de Bellal

L'ÉTAT de santé de l'attaquant du MO Béjaïa (Ligue 2 algérienne de football) Abderrazak Belal, victime jeudi d'un traumatisme crânien en pleine séance d'entraînement, est en train de s'améliorer, a-t-on appris samedi auprès de la direction du club béjaoui. «Je l'ai vu ce samedi matin, son visage commence à reprendre des couleurs, il a même fait bouger son épaule. J'ai parlé avec son médecin, il m'a rassuré. En principe, si tout va bien, on va lui retirer les tuyaux de l'assistance respiratoire dimanche (hier)», a indiqué le

président du MOB, Akli Adrar. Arrivé au MOB durant l'intersaison, Belal (23 ans) a été victime d'une chute brutale après un télescopage à l'entraînement avec son coéquipier Hamza Ayad. Inconscient, il a été transféré en urgence au CHU de Béjaïa, où il s'est fait opérer. «Belal a eu certes un télescopage avec son coéquipier qui se porte bien, mais c'est plutôt l'impact, lors de la chute, avec la pelouse déplorable du stade de l'Unité maghrébine qui a fait que sa blessure soit grave».

Grand Slam d'Abu Dhabi de judo
Benamadi (-90 kg) et Ouallal (-78 kg) sortis

LES JUDOKAS algériens Kaouther Ouallal (-78 kg) et Abderrahmane Benamadi (-90 kg) ont été éliminés samedi du Grand Slam d'Abu Dhabi, après leur défaite au premier tour, respectivement contre la Cubaine Kaliema Antomarchi et le Turc Mikail Ozerler. Benamadi avait résisté à son adversaire pendant près de trois minutes avant de s'incliner par Ippon, alors que Ouallal a été balayée après seulement 52 secondes de combat. L'Algérie a engagé un total de cinq athlètes dans cette compétition, organisée du 24 au 26

octobre 2019 aux Emirats arabes unis. Ils ont tous connu une élimination précoce, à commencer par Faiza Aissahine, sortie par la Mongole Munkhbat Urantsetseg dès son premier combat chez les moins de 52 kilos. De son côté, Fethi Nourine avait déclaré forfait sans avoir livré le moindre combat chez les moins de 73 kilos, lui qui devait affronter le Gambien Faye Njie au premier tour. La seule judoka à avoir remporté un combat dans ce Grand Slam d'Abu Dhabi est Belkadi Amina, chez les moins de 63 kilos.

Ligue africaine de basket-ball / 1^{er} tour préliminaire
(Groupe A-2^e J)

Le GSP passe facilement

LE CLUB algérien du GS Pétroliers a assuré sa qualification au 2^e tour préliminaire (Elite 16) de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), en dominant l'AC SLAC de Guinée 96 à 50, (mi-temps : 47-21), en match comptant pour la 2^e journée du 1^{er} tour préliminaire (groupe A), disputé samedi à Bamako (Mali). Les Pétroliers ont remporté les quatre quarts-temps sur les scores de : 26-7, 21-14, 26-16, 23-13. Abdellah Hamdini et Mustapha Adrar ont été les meilleurs marqueurs du GSP avec, respectivement, 19 et 16 points. C'est le deuxième succès du GS Pétroliers dans le tournoi après

celui obtenu devant Al-Nasr de Libye (106-80). Le deuxième match du groupe A oppose l'AS Police du Mali à Al-Nasr de Libye, à partir de 19h00. Le GS Pétroliers qui a assuré sa qualification à l'«Elite 16», devait jouer son dernier match hier (19h00) face aux Maliens de l'AS Police. La prestigieuse National basketball association (NBA) et la Fédération internationale de basket-ball (FIBA) avaient annoncé en février dernier la création de ce championnat professionnel en Afrique dans ce qui constitue la première participation de la NBA à une compétition en dehors de l'Amérique du Nord.

Coupe arabe (1/8^{es} de finale/ aller) Al-Quwa Al-Jawiya (Irak) - MC Alger

L'UFAFA prononce le report, le Mouloudia rassuré

■ L'Union arabe de football a officiellement décidé de reporter le match qui devait avoir lieu entre le Mouloudia d'Alger et la formation irakienne d'Al-Quwa Al-Jawiya, comptant pour la première manche des 1/8^{es} de finale de la Coupe arabe des clubs de football, en raison de la situation sécuritaire qui prévaut actuellement en Irak.



Par Mahfoud M.

C'est le président du MCA, Fouad Sakhri, qui a annoncé la nouvelle, non sans se réjouir, sachant que les Algérois appréhendaient beaucoup ce déplacement à cause de ce qui se passe là-bas, mais également à cause de l'incident qui s'est produit il y a deux ans entre la formation qui représente la ville sainte chiite, Karbalaâ et l'USM Alger ; où les fans des Rouge et Noir avaient scandé le nom du président ira-

kien assassiné par les forces américaines, Saddam Hussein ; ce qui avait provoqué le courroux des Irakiens.

«Après de longues négociations avec le secrétaire général de l'Union arabe de football (UFAFA) et le concours de l'ambassadeur d'Algérie en Irak, il a été décidé de reporter la rencontre aux 8, 9 ou 10 novembre. Ils nous ont proposé la date du 6 mais nous avons refusé. Il nous ont proposé aussi de jouer aller à Alger mais c'était refusé. Si la situation du pays reste la même, il y aura une possibilité de délo-

caliser le match par exemple à Doha (Qatar, ndr) mais c'est du ressort de l'Union arabe», a indiqué Sakhri. Par ailleurs, le MCA restera actif en championnat national de Ligue 1, puisqu'il disputera sa rencontre mercredi prochain à Biskra face à l'USB, comptant pour la 9^e journée de la compétition. Le Doyen a battu le NAHD sur le score de (3/0) lors du dernier derby qui s'était joué pour le compte de la huitième journée de la Ligue I, ce qui lui permet de garder le fauteuil de leader en compagnie du CRB.

M. M.

Ligue 2 (10^e journée)

L'OM aux commandes

L'Olympique de Médéa s'est emparé seul des commandes de la Ligue 2 algérienne de football, en dominant l'OM Arzew (1-0), en match disputé samedi au stade Imam-Lyès, pour le compte de la 10^e journée, ayant vu l'ancien co-leader, WA Tlemcen, s'incliner (2-0) dans le derby de l'Ouest contre le RC Relizane, au moment où le RC Arbaâ s'est emparé de la troisième place, après sa victoire contre le MC El Eulma (2-0).

Une courte mais précieuse victoire donc pour l'OM, assurée peu avant l'heure de jeu par le milieu de terrain Zakaria Kemoukh, alors que le WAT s'est incliné à Relizane sur des réalisations de Mohamed Derrag (5'), et de l'infortuné Zakaria Benchérifa, ayant inscrit un but contre son propre camp à la 61'. Du coup, les Zanides glissent à

la deuxième place du classement, avec 19 points, soit à trois longueurs de l'OM (22 pts), alors que le RCA (3^e) pointe juste derrière, avec 18 unités au compteur.

C'est l'infortuné joueur du MCEE Boudraâ qui avait donné l'avantage aux Bleu et Blanc, en marquant un but contre son camp à la 20', avant que Larbi ne scelle définitivement cette victoire, en doublant la mise à la 82'. Un troisième succès en autant de matchs pour le RCA, depuis l'arrivée du nouvel entraîneur, Kamel Bouhellal, ayant effectué un gros travail psychologique, pour aider son groupe à remonter la pente, après un assez long passage à vide. De son côté, l'USM Annaba a dominé le MC Saïda (3-1), grâce notamment à Abdelmalik Hadef, auteur d'un doublé aux 42' et 65', avant que

Billel Mostefaoui ne clôture le festival à la 85', alors qu'entre-temps, Okba Bekhouche avait sauvé l'honneur pour les visiteurs (66'). Une importante victoire, qui permet aux Tuniques Rouges de devenir premier club non relégable, avec onze points, alors que l'USM El Harrach reste scotchée à la dernière place, avec 6 seulement six unités au compteur, après s'être fait accrocher une nouvelle fois à domicile par la JSM Skikda, venue lui imposer le partage des points (1-1).

L'ancien Canari Lemhane a commencé par donner l'avantage aux visiteurs, en transformant un penalty à la 19', et c'est Abdet qui a sauvé les meubles, en égalisant environ deux minutes plus tard. De son côté, le DRB Tadjenanet a battu la JSM Béjaïa (2-0), grâce à Sid Ahmed

Chaibeddour 35' et Chaâbane 47', alors que l'autre club de Yemma Gouraya, le MOB, a dominé l'ASM Oran sur le même score. Le premier but des Crabes a été inscrit sur penalty, par Rabtî (59') et c'est Laraba qui a doublé la mise à la 87', en l'absence de attaquant Abderrazek Belal, tombé dans le coma après une vilaine chute pendant la séance d'entraînement de jeudi. Aux dernières nouvelles, le joueur de 23 ans «se porte mieux» et s'est même remis «

bouger», selon le président du club, Akli Adrar. Enfin, au Khroub, l'ASK local s'est fait accrocher par une coriace équipe de l'Amel Boussaâda (0-0) qui a réussi donc une bonne opération du jour.

Résultats et classement :

OM-OMA	1-0
RCA-MCEE	2-0
RCA-WAT	2-0
USMA-OMCS	3-1
USMH-JSMS	1-1
DRBT-JSMB	2-0
ASK-ABS	2-0
MOB-ASMO	2-0

	Pts	J
1). OM	22	10
2). WAT	19	10
3). RCA	18	10
4). RCR	17	10
-). ASK	17	10
6). OMA	15	10
-). JSMS	15	10
-). DRBT	15	10
9). ASMO	13	10
10). MOB	12	9
-). MCS	12	10
12). MCEE	11	10
-). USMA	11	10
14). AB	10	10
15). JSMB	6	9
-). USMEH	6	10

PH. > D. R.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Bernaoui, ministre de la Jeunesse et des Sports, au forum d'«El Moudjahid»

«En Algérie, l'amateurisme est toujours de mise»

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, invité hier du forum d'«El Moudjahid», s'est félicité de ce qui a été fait jusqu'à présent depuis sa venue à la tête du secteur, avouant qu'il a eu réorganisation au niveau des fédérations de certaines disciplines, grâce notamment à la sagesse des membres de leurs AG. «On a constaté qu'une sérénité est retrouvée grâce à l'engagement de tout le monde, même si je considère qu'il y a encore beaucoup à faire», a souligné le ministre qui souhaite également qu'il y ait un retour du bénévolat pour aider à relancer la pratique sportive. Il s'est exprimé également sur le formation, avouant que des cycles de formations ont été consacrés aux techniciens, mais la nouveauté c'est qu'il y a eu un certain penchant vers la reconversion d'anciens athlètes d'élite pour les pousser à rester dans l'environnement qu'ils ont connu durant leur riche expérience qu'ils doivent mettre au service des jeunes athlètes et cela se fera aussi en les accueillant dans les structures d'enseignement et de formation dédiés à ces athlètes.

Aussi, le premier responsable du secteur des Sports s'est félicité du fait qu'il y a eu réalisation de nombreux stades en gazon synthétique de proximité, même s'ils ne sont pas exploités. «On constate, malheureusement, que nos enfants n'ont plus envie de jouer, en raison des nouvelles technologies», dira le ministre qui appellera à renforcer le sport scolaire en l'intégrant dans l'enseignement primaire qui vient d'être décidé par le gouvernement.

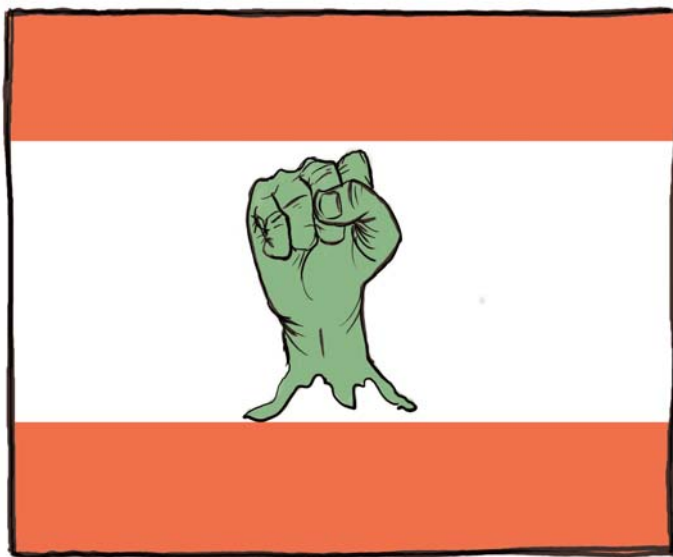
Rappelant la gratuité de la pratique sportive en Algérie, M. Bernaoui expliquera que des disciplines comme l'escrime et l'équitation sont ouvertes à

toutes les couches chez nous, alors qu'ailleurs elles sont considérées comme des disciplines des nantis, et tout cela grâce aux aides que les fédérations reçoivent des autorités concernées. C'est pour cela qu'il appellera certains athlètes à être reconnaissants et ne pas critiquer à tort et à travers. Abordant les raisons qui ont fait que certaines disciplines qui nous valaient de très grandes satisfactions par le passé, telles que le handball, la boxe et l'athlétisme, le ministre indiquera que la mauvaise prise en charge au niveau des clubs a conduit à cette régression. «On parle beaucoup de professionnalisme, mais on constate que l'amateurisme est toujours de mise et règne en roi, avec l'absence de formation. Les résultats sont assez éloquentes et le montrent clairement», relèvera le ministre de la Jeunesse et des Sports. Même s'il ne souhaite pas s'immiscer dans le travail des fédérations, Bernaoui veut encore une fois qu'on favorise la formation pour détecter de nouveaux talents dans les différentes disciplines.

Il donnera l'exemple de certains pays africains qui ont compris qu'il fallait se tourner vers la formation et ont érigé de nombreux centres qui ont permis de sortir de grands champions et de grands joueurs en donnant comme exemple le pays voisin, le Mali, qui avec des moyens dérisoires a pu faire de grandes choses grâce à la formation. Le ministre a, par ailleurs, révélé une bonne nouvelle en affirmant que les stades qui étaient autrefois gazonnés et qui ont été recouverts en tartan retrouveront à nouveau le gazon en prévision du CHAN (championnat d'Afrique des nations) que notre pays abritera en 2021.

Mahfoud M.

Soulèvement populaire au Liban



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tué lors d'une opération militaire américaine

Trump annonce la mort du chef de Daech Al-Baghdadi

■ Lors d'une allocution télévisée très attendue, le président américain Donald Trump a annoncé officiellement la mort du chef du groupe terroriste, Abou Bakr al-Baghdadi, pendant une opération militaire américaine.

Par Louiza Ait Ramdane

Donald Trump a confirmé la disparition du chef de l'organisation Etat islamique lors d'un raid de l'armée américaine dans la nuit. «Abou Bakr Al-Baghdadi est mort», a annoncé depuis la Maison-Blanche, le président des Etats-Unis.

Le président américain avait publié un tweet indiquant qu'il ferait une annonce «énorme». Quelques heures après, il a officialisé la nouvelle. Le chef du groupe terroriste Daesh aurait été repéré dans la province d'Idleb, en Syrie, au nord-ouest du pays. Le chef de Daesh a été tué dans la nuit de samedi à dimanche. L'intervention du président des Etats-Unis intervient

après une vérification de l'ADN du chef de l'EI. Lors de son discours, le président américain a détaillé les circonstances de l'opération américaine menée dans la région d'Idlib, dans le nord-ouest de la Syrie. «C'était comme regarder un film», a raconté M. Trump, relatant comment il avait visionné en temps réel le raid américain grâce à des caméras embarquées par les forces spéciales. L'individu, considéré comme responsable de multiples exactions et atrocités en Irak et en Syrie et d'attentats sanglants dans plusieurs pays avait été plusieurs fois annoncé mort ces dernières années. Il a précisé qu'il s'était fait exploser avec sa «veste» chargée d'explosifs alors qu'il s'était réfugié dans un tunnel creusé pour sa protection.

«Trois de ses enfants sont morts avec lui», a ajouté le président américain. «Capturer ou tuer Baghdadi était la priorité absolue de mon administration», a-t-il ajouté. Baghdadi a été déclaré défait par les Américains en mars dans son dernier réduit en Syrie. Le président américain a remercié la Russie, la Turquie, la Syrie, l'Irak et les Kurdes pour leur soutien lors de ce raid. Plus tôt dans la journée de dimanche et sans confirmer la mort du chef djihadiste, les forces kurdes avaient fait état d'une opération «historique», résultat d'une coopération «conjointe de renseignements» avec les Etats-Unis. Ankara avait aussi affirmé avoir été en «coordination» avec Washington avant le déroulement de l'opération.

L. A. R.

Bouira

Ouverture du 2^e Salon de la bande dessinée

LA DEUXIÈME édition du Salon national de la bande dessinée (BD) s'est ouverte hier à la maison de la culture Ali-Zaâmoum de la ville de Bouira, avec la participation de neuf maisons d'édition et plusieurs bédéistes venus de six wilayas du pays, selon les organisateurs. Le salon a été inauguré dans la matinée par les autorités locales. L'ouverture a été marquée par l'organisation, au hall de la maison de la culture, d'une grande exposition dédiée aux travaux de dessin et de caricatures réalisés par les bédéistes participants, dont le fameux caricaturiste Mahfoud Aider et le bédéiste Ahmed Harour. Les bédéistes présents à ce nouvelle édition sont venus d'Oran, Alger, Médéa, Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel et Bouira, selon les détails fournis à l'APS par la directrice de la maison de la culture Ali-Zaâmoum, Mme Salihia Chirbi, organisatrice de l'évènement. «Les maisons d'édition à l'image de Fibda, Z-Link, Assirem, Dalimane, One Pins,

Numidie Tizi Ouzou, Talyss Media, Algerian Potter head's, exposent également leurs travaux à cette occasion aux visiteurs», a indiqué la même responsable. Outre les expositions, une série de conférences ayant trait au développement de la bande dessinée en Algérie sera animée par d'anciens bédéistes et directeurs de maisons d'édition durant ce salon qui se poursuivra jusqu'au 30 du mois en cours. Un concours national dédié à la meilleure maquette sur la prévention aux dangers de l'intoxication au monoxyde de carbone, ainsi que des ateliers pour dessin et manga ont été lancés également au premier jour de cette manifestation artistique, qui a drainé un grand nombre de visiteurs. «Un atelier sur l'expression faciale et corporelle de la bande dessinée sera également organisé par des bédéistes. Des films courts métrages sur la bande dessinée seront, entre autres, projetés au cours de ce salon», a fait savoir M^{me} Chirbi.

M. O.

Tizi-Ouzou

La cérémonie de remise des prix aux villages les plus propres reportée

LA CÉRÉMONIE de remise des prix aux lauréats du concours Rabah-Aissat des villages les plus propres, prévue ce lundi 28 octobre, est reportée au 6 novembre prochain, ont indiqué samedi à Tizi-Ouzou les organisateurs de cette manifestation. Dans un communiqué publié en début de soirée sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, l'Assemblée populaire de wilaya (APW) a affirmé que la cérémonie est «reportée au mercredi 6 novembre 2019 à 10h au

niveau du théâtre Régional Kateb-Yacine». La raison de ce report, a-t-on souligné de même source, est l'appel à une «grève» lancé par la Confédération des syndicats autonomes (CSA) pour ce jour-là. Quelque 57 villages ont pris part à cette 7^e édition de ce concours instauré en 2006, qui récompense chaque année le village le plus propre au niveau de la wilaya et qui est passé à 10 villages récompensés depuis la dernière édition.

Younès H.